

L'UNIVERSITE ET LA QUESTION DE LA PAIX

La mission fondamentale de l'Université est la recherche et l'enseignement, en vue de faire face aux problèmes socioéconomiques et culturels de la Nation, voire de l'humanité. Etant une condition essentielle du développement, la paix, qui est la thématique sur laquelle nous allons réfléchir au cours de ce forum, constitue un objet d'étude pour les universitaires.

Avant de mettre en lumière la spécificité de l'approche de l'Université à l'égard de cet objet d'étude, il faut remarquer que la paix est définie communément comme l'absence de guerre. Mais comme tout ce qui vient du sens commun, une telle définition ne résiste pas à l'analyse. En effet, l'absence de guerre ne signifie pas forcément le règne de la paix. Car il existe des communautés où, par-delà la tranquillité publique apparente, les droits de l'homme, notamment, le droit à la vie, la liberté, l'égalité, la dignité, etc. sont bafoués.

Il est donc important de définir la paix dans son rapport à elle-même. Ce qui constitue l'identité de cette notion, c'est la concorde. Etymologiquement, la concorde c'est l'union des cœurs ou l'union des esprits. En d'autres termes, la concorde désigne l'harmonie de l'homme avec lui-même, l'accord entre les membres de la communauté nationale et l'accord entre les nations.

Pour que l'harmonie soit possible entre les membres d'une communauté nationale ou entre les nations, l'existence de règles est nécessaire. Celles-ci constituent le droit interne ou international. Parmi tous les systèmes politiques qui aspirent, d'une part, à l'harmonie entre les concitoyens, et d'autre part, à l'harmonie entre les Etats, la démocratie est le système sur lequel la plupart des Etats s'accordent.

Si la paix est un objet d'étude pour l'Université, en général, on peut, à bon droit, se demander, quelle est la place que celle-ci occupe dans les offres de formation de cette institution ? Comment l'Université Félix Houphouët-Boigny, en tant qu'institution particulière, s'approprie-t-elle la question de la paix ? Tels sont les deux axes autour desquels va s'articuler notre exposé.

Ière Partie : La paix dans les offres de formation de l'Université

Contrairement à ce qu'on croit communément, la paix n'est pas l'apanage des hommes politiques et des diplomates. Certes, ceux-ci interviennent dans la pratique ou, ce qui revient au même, dans sa mise en œuvre. Mais du point de vue de sa conception, la paix est une question éminemment scientifique. Autrement dit, cette question est du ressort des hommes de science. Telle que nous l'entendons, la science recouvre toutes les disciplines qui ont un objet, une méthode et une nomenclature.

1. La science de la paix

Il existe une science de la paix qui est l'irénologie. Cette science, il est important de le souligner, s'appuie sur des sciences qui ont déjà fait leurs preuves. Car la question de la paix est tellement complexe qu'elle requiert une synergie des hommes de science. Autrement dit, la paix suppose une recherche pluridisciplinaire. En la matière, les résultats des recherches effectuées dans les domaines comme la biologie, la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, le droit, ect. sont pris en compte par les hommes politiques pour la construction de la paix.

La science de la paix vise l'homme dans toute sa complexité. Sa finalité est :

- 1) d'identifier les valeurs qui sous-tendent la paix sur le plan éthique (droit à la vie, sûreté, liberté, égalité, dignité, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ect.)
- 2) d'inventer une méthode pédagogique et des institutions appropriées, afin que ces valeurs suscitent l'adhésion des citoyens. C'est cette adhésion qui permet de faire la prévention des conflits armés.
- 3) d'identifier également les moyens pacifiques pour le règlement des conflits armés.

Si la science de la paix occupe une place dans les offres de formation de l'Université, elle intervient donc :

- 1) pour éduquer à la citoyenneté, c'est-à-dire pour enseigner les valeurs qui constituent la spécificité de la paix

- 2) pour inventer et vulgariser les institutions propices au maintien de la paix
- 3) Pour faire la prévention des conflits
- 4) pour y mettre un terme de manière pacifique.

Si la science de la paix peut atteindre ses objectifs, c'est parce que l'Université est fondamentalement une institution au service de la paix.

2. L'Université comme institution de paix

L'institution universitaire, qui est d'origine ecclésiastique, s'est laïcisée pour adopter un fonctionnement démocratique. Un survol de ses finalités et de sa gouvernance atteste que les valeurs enseignées au sein de l'Université sont des valeurs démocratiques qui sont, par définition, des valeurs de paix.

a) Les finalités de l'Université

La finalité primordiale de l'Université, c'est la connaissance scientifique, sa vulgarisation et ses applications, afin de trouver des solutions aux problèmes de la cité. Pour y parvenir, les enseignants-chercheurs et les chercheurs doivent travailler dans un environnement où la liberté reste la valeur fondamentale. Mais la liberté n'est pas la licence. Si les enseignants-chercheurs et les chercheurs choisissent les thématiques de leurs recherches et de leurs enseignements à l'abri de toute contrainte, le cadre dans lequel ils exercent leurs activités pédagogiques et scientifiques est règlementé par l'Etat.

In fine, la formation universitaire veut transformer l'esprit et le comportement des apprenants, afin que ceux-ci s'approprient les valeurs de la démocratie, la tolérance, les droits de l'homme, ect. Cette formation cherche à extirper les préjugés, en vue de rapprocher des individus de cultures différentes. C'est dans cette perspective qu'il faut inscrire la mobilité des étudiants pendant leur cursus. Dociles aux leçons des deux grandes guerres, les pays de l'Union européenne, par exemple, veulent créer une Europe des peuples. C'est pour cette raison que les étudiants font une partie de leurs études dans un pays de l'espace européen. Ce qui les oblige à parler au moins deux langues. Or, la langue constitue un facteur de rapprochement entre les hommes.

L'Université veut abolir les frontières qui sont potentiellement des sources de conflit, si l'on en croit les témoignages de l'histoire. C'est pour cette raison que la coopération internationale est un aspect essentiel de cette institution. Les universitaires travaillent par réseaux de spécialistes et la spécialité fonctionne comme la nationalité bien comprise. Elle crée forcément un lien qui rapproche les chercheurs.

Par ailleurs, la manière dont le pouvoir est exercé à l'Université nous permet de montrer que l'Université est, par essence, une institution de paix.

b) La gouvernance universitaire

Les universités ont une approche participative de la gestion du pouvoir. Les décisions qui engagent tous les acteurs de la communauté universitaire sont prises collégalement au Conseil de l'Université. C'est dans ce Conseil où siègent l'équipe de direction de l'Université, les Doyens, les Directeurs d'Institut, de Centres de Recherche, d'Ecole, les représentants des enseignants, des étudiants, des personnels administratifs et techniques, les personnalités extérieures et les représentants des syndicats du personnel, que toutes les questions d'ordre académique et administratif sont débattues. Ces décisions s'imposent à tous les membres de la communauté et l'équipe de direction se charge de leur mise en œuvre.

Au niveau des UFR, c'est le Conseil d'UFR qui dirige. Le Doyen et ses assesseurs sont chargés de la mise en œuvre des décisions du Conseil. Il en est de même des départements et des laboratoires où les organes de décision sont des conseils.

Pour toutes ces raisons, on peut affirmer que l'Université est une institution au sein de laquelle les valeurs qui guident les différents acteurs sont des valeurs qui déterminent l'identité de la paix.

Il reste maintenant à établir de façon concrète comment la question de la paix est traitée dans les programmes de l'Université.

1. Place de la paix dans les programmes de l'Université

Si la guerre naît dans l'esprit des hommes, autrement dit, si elle n'est pas inscrite dans les gènes de l'homme, comme le manifeste de Séville nous l'enseigne, les recherches sur la paix dans les universités doivent s'orienter vers l'éducation aux valeurs de la paix, de la démocratie, des droits de l'homme et de la tolérance qui sont susceptibles de modifier positivement l'esprit. Le salut de l'humanité passe donc nécessairement par l'éducation.

Cette conviction est partagée par les universitaires. Aujourd'hui, il y a un regain d'intérêt pour les questions de la paix dans les Universités. Avec l'appui de l'UNESCO, dont le rôle primordial dans le domaine de l'éducation est indéniable, des Chaires UNESCO pour la paix et la résolution pacifique des conflits sont hébergées dans des Universités. Leur mission consiste à traiter les questions relatives à la paix. Par ailleurs, il y a des Universités pour la paix.

En ce qui concerne les chaires UNESCO pour la paix et la résolution pacifique des conflits, leur vocation est de promouvoir des activités de recherche, de formation et de documentation au service de l'éducation à la paix et la résolution pacifique des conflits, ainsi qu'aux droits de l'homme, à la démocratie et à la tolérance. Elles facilitent la synergie des chercheurs dans le domaine de la paix aux niveaux sous-régional et régional.

Quant aux universités pour la paix, leur mission consiste à faire des recherches et des formations théoriques et pratiques qui dépassent le cadre national.

Au total, l'Université est un lieu où les valeurs de la paix sont enseignées. De par la qualité de l'éducation qu'elle donne, elle s'intéresse davantage à la prévention des conflits. Mais, elle indique également comment les belligérants doivent négocier pour y mettre un terme.

Même si les valeurs dont les universités se réclament sont universelles, il faut reconnaître qu'il existe des différences entre les universités, eu égard à l'environnement culturel et au niveau de développement des Etats. Il nous faut donc déterminer la place que l'Université Félix Houphouët-Boigny, en tant qu'Université donnée, assigne à la paix.

II LA PLACE DE LA PAIX A L'UFHB

Si la paix fait partie des champs d'investigation de l'Université, il faut souligner que l'approche des universitaires envers cet objet d'étude varie selon qu'on se trouve en temps de paix ou en temps de crise.

En temps de paix, ce qui importe, c'est l'éducation aux valeurs de la paix, à la citoyenneté, à la tolérance et à la démocratie. C'est cette éducation qui peut renforcer la cohésion sociale et permettre la prévention des conflits. Avec une telle éducation, on sensibilise les citoyens pour qu'ils recourent toujours au dialogue en cas de conflit armé.

En revanche, en temps de guerre, ce qui importe, c'est de sensibiliser les citoyens sur les procédures à mettre en œuvre pour sortir du conflit et pour reconstituer le tissu social.

L'Université Félix Houphouët-Boigny se situe dans le deuxième cas de figure. Notre objectif n'est donc pas de faire le point des recherches sur la paix dans notre Université. Nous nous focaliserons plutôt sur la situation de l'Université elle-même parce que l'Hypothèse qui nous guide est que si l'Université retrouve la paix, la Côte d'Ivoire aura une possibilité réelle de retrouver la paix. Avant d'examiner la possibilité du retour de la paix à l'Université, un état des lieux succinct de cette institution est nécessaire.

1. Etat des lieux de l'Université FHB

Notre Université, qui a été pendant deux décennies un établissement d'excellence à vocation sous-régionale, a connu une crise multiforme au début des années 80. Cette crise qui s'est exacerbée avec la crise postélectorale, se caractérise par l'irruption de la violence sur le campus universitaire. Compte tenu des conflits récurrents entre les associations des étudiants, du refus de l'autorité des maîtres et de la violence physique et morale exercée sur leurs personnes par les apprenants, de la destruction du patrimoine de l'Université et des biens publics, de la perte des valeurs fondatrices de l'Université, on peut affirmer que cette institution était en déliquescence avant la crise postélectorale.

Par ailleurs, l'enseignement et la recherche qui sont les deux piliers de l'Université étaient en-deçà des standards internationaux. En effet, avec les

grèves récurrentes, la formation n'était pas bien assurée. Le taux d'encadrement des étudiants était insuffisant, vu la croissance des effectifs étudiants et l'insuffisance du personnel enseignant. Il n'y avait plus de budget alloué à la recherche compte tenu du poids de la crise économique. Or, c'est la recherche qui nourrit l'enseignement.

La liberté était en péril. Les associations estudiantines dominantes niaient le droit à la différence des associations numériquement moins importantes. Il en résultait des affrontements qui débouchaient souvent sur des cas de morts.

L'Université était pratiquement devenue un champ de bataille, un espace où les plus forts faisaient la loi. C'est dans un tel contexte que la crise postélectorale a éclaté. Dans la mesure les acteurs de l'Université étaient très actifs sur le plan politique et syndical, cette crise a conduit à un approfondissement de la déchirure au sein de la communauté universitaire.

La question qui se pose donc aujourd'hui est la suivante : que faire pour que l'Université puisse réinstaurer véritablement la paix, la consolider et prévenir les dérives qui ont provoqué sa déliquescence avant même l'éclatement de la crise postélectorale ?

La réponse à cette question n'est pas sans intérêt, parce que notre hypothèse est que si la paix devient une réalité à l'Université Félix Houphouët-Boigny, le pays dans son ensemble en bénéficiera.

2. La sortie de crise à l'Université Félix Houphouët-Boigny

L'Université Félix Houphouët-Boigny est dans l'urgence. La volonté de son équipe de direction est de trouver des solutions à court terme pour reconstituer le tissu social de notre communauté. Des solutions à long terme seront dégagées dans le projet d'établissement qui est en cours d'élaboration avec la collaboration des Doyens des UFR, des Directeurs d'Institut, de Centre de Recherche, d'Ecole, des Chefs de Service et des responsables des syndicats. C'est pourquoi, nous nous proposons de présenter les pistes qui ont été retenues pour sortir de la crise actuelle. L'équipe de direction, avec l'aval du Conseil de l'Université, a créé des commissions de travail. Il s'agit, entre autres, de :

-la Commission d'éthique et de déontologie

-la Commission d'écoute et d'aide psychologique

-la Commission Police Universitaire

Les résultats des travaux de ses commissions n'ont pas encore été validés par le Conseil de l'Université. Conformément aux termes de référence, chaque commission doit s'acquitter d'une mission spécifique.

La Commission d'éthique et de déontologie doit rédiger une charte d'éthique et de déontologie, en vue déterminer les droits et devoirs de l'institution universitaire, des enseignants-chercheurs, des chercheurs, des Personnels administratifs et techniques et des étudiants, compte tenu de la responsabilité de chaque groupe dans la crise.

L'importance des résultats des travaux de cette commission d'éthique et de déontologie est indéniable. La crise à laquelle l'Université se trouve confrontée est avant tout une crise d'ordre éthique. Il faut donc renouer avec les valeurs qui constituent l'identité de l'Université, à savoir, la liberté, l'honnêteté, la conscience professionnelle, la responsabilité, la dignité, ect.

La commission Police Universitaire doit élaborer un projet, en vue de prévenir et de gérer les risques sur le campus universitaire qui était devenu un espace de non droit. Cette police devra être très discrète et constituer une interface entre la police et la communauté universitaire.

Quant à la commission d'écoute et d'aide psychologique elle est chargée d'écouter les acteurs de l'Université qui ont subi des traumatismes et les assister, afin que ceux qui se regardent en chien de faïence puissent se parler. Le rôle de cette commission sera déterminant pour la reconstitution du tissu social.

D'ores et déjà, la Vice-Présidence en charge de Pédagogie et de la Vie Universitaire s'attelle à recenser les associations d'étudiants, en vue de les organiser et de leur apporter une assistance multiforme, notamment la formation des étudiants leaders. L'objectif de l'Université est de responsabiliser les étudiants pour qu'ils créent des activités lucratives qui peuvent contribuer à leur épanouissement.

Au total, l'Université n'est pas en dehors de la société. La crise qui a affecté notre pays a eu un impact considérable sur l'Université. Si ses conséquences sont plus visibles dans cette institution, c'est parce que les jeunes constituent la frange la plus importante de la population ivoirienne. Il faut donc que l'Université Félix Houphouët-Boigny renoue avec sa mission qui est de produire la paix. Cette tâche est une exigence. L'équipe dirigeante et tous les acteurs de notre communauté en sont pleinement conscients. Beaucoup a été déjà fait pour reconstituer le tissu de notre communauté. Mais, on n'a pas le droit de dire que ce qui reste à faire est négligeable. C'est donc un appel qui est lancé à tous les acteurs de notre communauté, à tous les hommes de bonne volonté, à la société civile et à la Nation pour que chacun apporte sa pierre à la construction de l'édifice de la paix. Il en va de l'avenir de notre Nation. Je vous remercie.